

TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION FINALE EXTERNE

FABRICATION ET DIFFUSION DE CUISEURS SOLAIRES AU PEROU ET EN BOLIVIE



Demandeur: Fondation GoodPlanet

Projet : Fabrication et diffusion de cuiseurs solaires au Pérou et en Bolivie

Pays: Pérou - Bolivie

Financement: Fondation GoodPlanet

Référence : DP_AUD_ENERGIE_N001_2020

TABLE DES MATIERES

I. Le projet	3
1. Contexte	3
2. Objectifs général et spécifiques	5
3. Les partenaires du projet	5
4. Indicateurs de réalisation	6
II. Objectifs de la mission d'évaluation	7
1. Objectif principal	7
2. Objectifs spécifiques de l'audit	7
III. Tâches du consultant	8
IV. Profil recherché	8
V. Livrables et durée de la mission	9
VI. Règlement de la consultation	9
1. Documents à présenter par le consultant	9
2. Date limite d'envoi des candidatures	10
3. Confidentialité	10
VII. Méthode de sélection	10

I. Le projet

1. Contexte

Dans les Andes, la cuisson se fait principalement avec du feu de bois ou du gaz. Mais pour la plupart des familles, le gaz est très coûteux et le feu de bois se révèle la principale option ce qui entraine un important défrichement. Par ailleurs, l'utilisation du feu de bois a de graves répercussions sanitaires avec l'absence de ventilation dans les habitations. Chaque année, la pollution de l'air intérieur est responsable du décès de 4 millions de personnes dans le monde, soit 1 décès toutes les 8 secondes (source OMS).

Face à ce constat, l'association française Bolivia Inti Sud Soleil (BISS) a entrepris la diffusion de cuiseurs solaires fabriqués à partir de matériaux locaux (bois, laine de lama/mouton, etc) au Pérou et en Bolivie afin de substituer l'énergie solaire au bois énergie et au gaz naturel pour les besoins de cuisson. Le projet se développe dans les régions de Puno et Arequipa au Pérou, et La Paz, Oruro et Cochabamba en Bolivie.

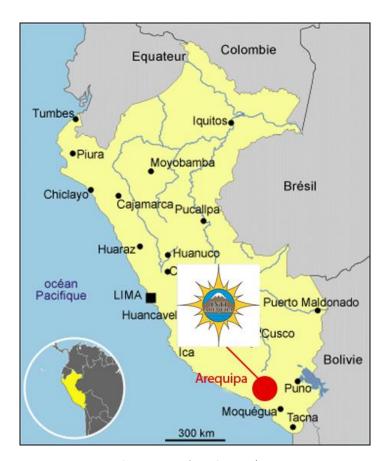


Figure 1 Zone de projet au Pérou

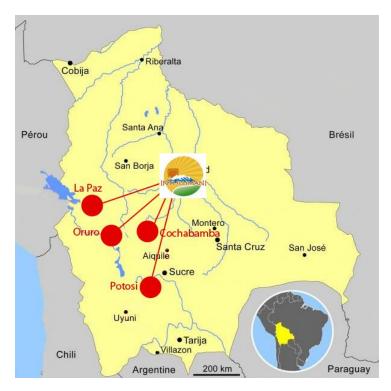


Figure 2 Zones de projet en Bolivie

Le cuiseur solaire à effet de serre se compose d'un caisson en bois doublé d'une caisse intérieure métallique aux surfaces réfléchissantes. Entre les deux parois, une isolation est réalisée avec les matériaux localement disponibles. Il permet, selon BISS, d'atteindre des températures de 150 à 200°C et d'avoir une cuisson homogène, ne nécessitant pas de surveillance.



Figure 3 Cuiseur solaire en phase d'utilisation

Les réductions d'émissions de gaz à effet de serre, permises par la substitution de l'énergie solaire à l'énergie fossile et au bois de feu, permettent au projet de générer des crédits carbone. Ces crédits carbone sont certifiés par le label de certification carbone <u>Gold Standard</u>, label créé en 2006 par un panel d'organisations non gouvernementales. Ce label a pour but de garantir que les crédits carbone générés par les différents projets sont réels, vérifiables et que ces projets contribuent bien au développement durable.

Les crédits carbone sont par la suite achetés par des entreprises ou des particuliers et les fonds qui en découlent permettent le financement du projet.

Les projets de fabrication et distribution de cuiseurs solaires en Bolivie et au Pérou sont respectivement enregistrés au Gold Standard sous les numéros GS813 et GS814.

2. Objectifs général et spécifiques

Objectif général

Contribuer à la lutte contre le changement climatique en réduisant la déforestation et l'usage des combustibles fossiles et améliorer les conditions de vie des familles rurales andines par la diffusion de cuiseurs solaires.

Objectifs spécifiques

- Organisation d'ateliers de 4 jours permettant aux bénéficiaires de construire eux-mêmes leur propre cuiseur solaire à partir de matériaux locaux.
- Formation des bénéficiaires à l'entretien des cuiseurs solaires dans un but d'autonomisation.
- Suivi régulier permettant de s'assurer de la bonne utilisation des cuiseurs solaires et identifier les éventuels problèmes ou freins à leur utilisation.

3. Les partenaires du projet

Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'association française Bolivia Inti Sud Sud Soleil, les associations péruviennes AETIP (Puno), Inti Arequipa et Ecosol Perú (Arequipa) et l'association bolivienne Inti Illimani.

Inti Energies Solidaires (anciennement Bolivia Inti – Sud Soleil)

Association Française basée à Nantes, BISS est en charge de la coordination du projet au niveau local grâce à des équipes partenaires basées sur le terrain et qui mettent le « soleil au service du développement ». BISS développe une expertise depuis 20 ans sur la cuisson solaire et écologique, dans les Andes et également en Afrique. Depuis 1999, elle a permis la diffusion de plus de 20 000 cuiseurs solaires et l'évitement de plus de 100 000 t de $CO_{2,eq}$ dans les Andes (Bolivie, Pérou, Chili, Argentine). Son action porte également sur la sensibilisation des pays du Nord aux enjeux d'accès à l'énergie dans les pays du sud et à la réduction de notre empreinte écologique.

INTI ILLIMANI

En Bolivie, une antenne de BISS constituée de Boliviens a mis en œuvre les premiers programmes de diffusion de cuiseurs solaires en 2000. En 2007, BISS lançait un programme de renforcement des capacités locales (technique, administrative et financière) qui a abouti à la création de l'association bolivienne, Inti Illimani en 2009. Depuis cette date, BISS et Inti Illimani collaborent ensemble via des partenariats annuels pour la promotion de la cuisson solaire.

Asociación Ecológica Titicaca Inti Perú (AETIP)

En 2002, une deuxième antenne de BISS est créée au Pérou, dans la region de Puno, via un transfert de compétences depuis l'équipe bolivienne. Le programme de renforcement des capacités locales lancé par BISS a abouti à la création de AETIP en 2013. Malgré l'autonomie juridique acquise, ce partenaire n'a pas réussi à impulser une dynamique pouvant lui permettre de se développer, ses activités se sont arrêtées en 2014.

INTI AREQUIPA

Au Pérou, une seconde équipe péruvienne a vu le jour en 2005 dans la région d'Arequipa. Le processus d'autonomisation a abouti à la création de l'association Inti Arequipa en 2012. Malgré des compétences locales indéniables et une autonomie croissante, la réduction des financements de BISS et de ses partenaires en 2015 n'a pas pu permettre la poursuite d'une activité à plein temps sur l'année. Cela a eu pour effet le départ de membres d'Inti Arequipa vers une autre activité.

Ecosol Perú

Fin 2016, BISS s'appuyait sur un nouveau partenaire pour reconduire de nouveaux programmes de diffusion de cuiseurs solaires sur la région d'Arequipa. La nouvelle association partenaire, Ecosol Perú, s'est constituée avec un membre d'Inti Arequipa et deux nouveaux collaborateurs. Un partenariat sur 3 ans (2017-2020) a été conclu entre Ecosol Perú et BISS, les modalités de reconduction de partenariat entre ces deux entités n'ont pas encore été définis.

4. Indicateurs de réalisation

Les nombres de cuiseurs distribués et stages réalisés par pays, sur toute la durée du projet, sont les suivants :

	Pérou		Bolivie	
	Nombre de cuiseurs distribués	Nombre de stages de construction	Nombre de cuiseurs distribués	Nombre de stages de construction
2006	410	24	453	22
2007	663	33	401	20
2008	768	38	420	21
2009	674	36	400	20
2010	856	36	582	29
2011	1051	42	660	32
2012	967	38	660	33
2013	809	33	500	25
2014	294	15	402	21
2015	252	10	154	9
2016	17	2	155	8
2017	140	7	110	5
2018	140	10	247	10
2019	140	4	120	4
TOTAL	7181	219	5264	185

II. Objectifs de la mission d'évaluation

1. Objectif principal

La mission a pour objectif principal d'évaluer les performances réalisées et d'élaborer le rapport d'achèvement du projet. Elle visera à mesurer les résultats et impacts du projet dans sa globalité, en se basant sur les documents du projet et l'analyse des données collectées sur le terrain.

2. Objectifs spécifiques de l'audit

La mission comprend, à plusieurs échelles, les objectifs spécifiques suivants :

2.1. Analyser les impacts du projet sur les bénéficiaires, leur adhésion et implication dans les projets

- Evaluer la pertinence du projet au regard des besoins prioritaires des communautés bénéficiaires ;
- Evaluer le niveau de mobilisation et de sensibilisation des bénéficiaires en amont de la mise en œuvre du projet ;
- Evaluer le niveau de satisfaction des utilisateurs du cuiseur solaire pour la cuisson domestique (entretien à prévoir auprès des femmes bénéficiaires / utilisatrices);
- Evaluer le pourcentage total de bénéficiaires utilisant toujours le cuiseur solaire, en fonction de l'âge du cuiseur. Lorsque le cuiseur n'est plus utilisé, expliquer les raisons ;
- Evaluer la capacité des bénéficiaires à effectuer la maintenance des cuiseurs solaires par leurs propres moyens ;
- Evaluer le taux de reconstruction des cuiseurs solaires par les bénéficiaires. Si ce taux est faible, en expliquer les raisons. Si ce taux est important, préciser le cadre dans lequel le cuiseur est reconstruit (utilisation personnelle en cas de casse du cuiseur ou de nécessité pour la famille d'en avoir un second, vente, etc) et les retombées économiques pour les familles bénéficiaires ;
- Evaluer l'impact économique du projet sur les bénéficiaires (par exemple, lié au fait que les bénéficiaires n'achètent plus de bois ou de gaz pour la cuisson, ceci entraînant des économies);
- Evaluer l'adoption de nouvelles activités génératrices de revenus par les femmes grâce à l'introduction du cuiseur solaire ou l'amélioration des activités déjà existantes.

2.2. Evaluer la pertinence de la technologie au regard des besoins des bénéficiaires et des priorités de développement des pays hôtes

- Evaluer et apprécier la pertinence du choix de la technologie du cuiseur solaire pour répondre aux enjeux d'accès à l'énergie en zone rurale dans les cercles concernés ;
- Evaluer et apprécier l'adéquation du cuiseur solaire avec le contexte culturel des populations ciblées ;
- Apprécier la cohérence du projet avec les politiques nationales et locales.

2.3. Evaluer la pérennité des actions mises en œuvre dans le cadre des deux projets

 Evaluer la pérennité des actions mises en œuvre : i) l'utilisation des cuiseurs solaires ; ii) la viabilité des équipements ; iii) la viabilité économique pour les bénéficiaires (bénéfices directs et indirects, capacité à financer l'entretien et/ou les constructions) ; • Evaluer la capacité du projet à se poursuivre sur le long terme, avec les bénéficiaires, sans la présence d'ONG.

2.4. Evaluer les pistes d'amélioration envisageables pour un futur projet en Bolivie

- Tirer les principaux enseignements de l'intervention et formuler des recommandations pratiques notamment en proposant des solutions de renforcement et/ou d'amélioration des activités à mener dans le cadre de futurs projets sur le même sujet au Pérou et en Bolivie (en vue d'un possible essaimage ou changement d'échelle);
- Formuler des recommandations sous forme de plans d'actions précisant l'horizon de mise en œuvre, la (es) personne (s) ou entité (s) en charge de cette mise en œuvre et éventuellement les moyens nécessaires. Ce plan d'actions sera validé par le Consultant avec les porteurs de projet.

III. Tâches du consultant

Le consultant proposera une note méthodologique pour la réalisation de cette étude. Les éléments cidessous sont des suggestions permettant de le guider.

Le consultant réalisera une phase préparatoire d'étude de la bibliographie et des documents du projet et proposera un document synthétique de cadrage de l'étude d'évaluation. Ce document fera l'objet d'un échange entre les porteurs de projet et le consultant et permettra de discuter de la manière dont il entend structurer la démarche d'évaluation. Les méthodes d'analyse utilisées devront notamment être précisément expliquées.

Le consultant sera amené à se déplacer sur la zone d'intervention du projet. Il se basera sur les échanges qu'il aura eus avec les parties prenantes du projet et l'équipe de mise en œuvre ainsi que sur les visites d'un nombre significatif représentatif des bénéficiaires pour réaliser une synthèse du contexte et des enjeux, et répondre aux objectifs spécifiques de l'étude.

Le consultant réalisera l'étude selon le plan détaillé proposé en phase préparatoire.

Le consultant organisera des séances de restitution de son rapport provisoire. Les observations recueillies devront être prises en compte dans le rapport final.

Cette liste d'activités n'est pas exhaustive et le consultant devra faire appel à son expérience pour proposer toute activité pertinente susceptible de contribuer à l'accomplissement des objectifs globaux et spécifiques de la mission.

IV. Profil recherché

Le consultant devra justifier d'une solide expérience en matière d'audits, d'évaluation et de réalisation de missions similaires. Il devra justifier de trois missions similaires correctement exécutées au cours des cinq dernières années.

Le consultant devra justifier des compétences suivantes :

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'audit et d'évaluation des projets;
- Expérience en matière d'aide au développement ;

- Connaissances et expertises techniques et sectorielles dans les domaines suivants: énergie solaire thermique, cuisson durable, développement rural, lutte contre le changement climatique, finance carbone;
- Expérience au Pérou et/ou en Bolivie et connaissance des contextes institutionnels bolivien et péruvien ;

Le personnel clé devra comprendre :

- Un socio-économiste spécialisé en suivi-évaluation de projet, justifiant d'au moins cinq années d'expérience générale et ayant réalisé au moins trois missions similaires au cours des cinq dernières années;
- Un ingénieur avec une connaissance approfondie des projets d'énergie solaire, justifiant d'au moins cinq années d'expérience générale et ayant réalisé une mission similaire au cours des cinq dernières années.

Il est envisageable, mais non obligatoire, de recourir à des membres supplémentaires pour pouvoir bénéficier de compétences variées pouvant répondre aux différents enjeux de l'évaluation du projet.

V. Livrables et durée de la mission

Le consultant devra impérativement fournir les livrables suivants au cours de l'évaluation :

- Un rapport d'orientation au démarrage cinq (5)* jours après le démarrage de la mission;
- Un rapport provisoire d'évaluation ; cinquante (50)* jours après le démarrage de la mission et après l'organisation d'une séance de restitution des résultats provisoires.
- Un rapport final d'évaluation, cinq (5)* jours après la formulation des observations sur le rapport provisoire ;
- Un plan d'actions de mise en œuvre des recommandations ;
- Une présentation servant de support pour exposer les principales conclusions de l'étude lors de la réunion de restitution des conclusions de l'évaluation.

Les notes de cadrage, rapport provisoire et diaporama seront transmis sous format électronique, le rapport définitif sous format électronique et papier. Tous les documents devront être rédigés en français ou en anglais.

La validation du rapport final par le commanditaire marquera la fin du marché.

La mission se déroulera sur une période de 55* jours, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le prestataire devra, au vu des présents termes de référence, proposer un calendrier prévisionnel de l'étude.

*Ces délais pourront être rediscutés en cas d'allongement de la mission en raison de l'épidémie de Covid-19.

VI. Règlement de la consultation

1. Documents à présenter par le consultant

Le consultant invité à soumissionner devra fournir les éléments suivants :

- Une offre technique comprenant :
 - Une note de compréhension des termes de référence et de présentation de la méthodologie utilisée (3 pages) ;
 - Les références et expériences du consultant sur les thématiques concernées (4 pages maximum) ;
 - La constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés ;
 - Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des temps d'intervention en hommes/jours ;
- Une offre financière dans un document séparé comportant le budget global (toutes taxes comprises en EUR,) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...).
- La Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social complétée et signée par la personne habilitée.

2. Date limite d'envoi des candidatures

Les candidatures sont acceptées jusqu'au **22 janvier 2021**, et sont à transmettre aux adresses suivantes : matthieu@goodplanet.org et aminata@goodplanet.org.

3. Confidentialité

Toute information concernant le projet de fabrication et diffusion de cuiseurs solaires au Pérou et en Bolivie, et incluse dans les documents de cet appel à d'offre ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le consultant. Les demandeurs acceptent de ne divulguer ou publier aucune information relative à cette Demande de Propositions.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

VII. Méthode de sélection

Le candidat sera sélectionné sur la base de la qualité technique et des coûts. Le poids de l'offre technique sera de 70% et le poids de l'offre financière sera de 30%.